



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le mardi 21 mai 2025

Parcourez la Nuit Blanche à Velib' gratuitement dans la Métropole du Grand Paris !

Le premier week-end de juin, pour l'édition 2025 de Nuit Blanche, cette incontournable manifestation populaire artistique coorganisée par la Métropole du Grand Paris et la Ville de Paris, Patrick OLLIER, Président de la Métropole, avec Sylvain Raifaud, Président du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole, offre une nouvelle fois aux 7,2 millions de Métropolitains la possibilité de découvrir un maximum de projets artistiques programmés à Paris et dans trente communes métropolitaines, en se déplaçant gratuitement à Velib' avec le Ticket-V. Les Métropolitains pourront faire l'expérience d'une déambulation cyclable entre les œuvres exceptionnelles proposées la nuit du 7 juin.

Élargie depuis 2019 à la Métropole du Grand Paris, Nuit Blanche mobilise pour la première fois trente communes métropolitaines en plus de la capitale, pour donner au grand public un aperçu éclectique de la création culturelle contemporaine sous toutes ses formes au sein du Grand Paris. La manifestation porte haut les valeurs de démocratisation culturelle, donnant à voir et à vivre la création artistique sur l'espace public, dans des lieux insolites ou d'exception, gratuitement. Cette édition 2025 de la Nuit Blanche métropolitaine sera marquée par une programmation variée de près de 120 projets artistiques dans toute la Métropole.

« La Métropole du Grand Paris est engagée et soutient les initiatives sur son périmètre pour simplifier les déplacements des Métropolitains et de ses visiteurs. Coorganisée avec la Ville de Paris, cette Nuit Blanche 2025 se veut résolument métropolitaine et propose une programmation culturelle extrêmement variée dans 30 communes avec plus de 120 projets artistiques et culturels. Avec Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué aux Mobilités et Circulations douces, Jacques BAUDRIER, Conseiller métropolitain délégué au Déploiement des Pistes Cyclables, et Anne-Gaëlle LEYDIER, Conseillère métropolitaine déléguée à la Culture et au Patrimoine, nous sommes très fiers d'offrir une solution économique, écologique et pratique pour permettre au plus grand nombre des Métropolitains et des visiteurs attendus de vivre pleinement cette fête populaire » précise **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**

Le Ticket-V Vélib' gratuit avec le code promotionnel « MGP2025 »

Le temps de Nuit Blanche, l'offre Ticket-V, permettant un trajet unique de 45 minutes à Velib' mécanique ou à assistance électrique, est gratuite. Pour en profiter, les personnes intéressées souscrivent au Ticket-V depuis l'application ou le site web de Velib' et renseignent le code promotionnel dédié à l'opération juste avant de finaliser leur parcours d'achat. Les frais générés par un dépassement de la durée forfaitaire de 45 minutes resteront à la charge du souscripteur.

Idéal pour une utilisation occasionnelle, pour se remettre en selle, ou faire une balade, le Ticket-V est l'offre de courte durée Velib' la plus souscrite, représentant 75 % des ventes.

« Velib' fait un peu Nuit Blanche tous les jours puisque le service est accessible 24h/24h 7 jours/7 ! Le service public du vélo de la Métropole du Grand Paris accompagne tous les types de déplacements, aussi était-il naturel pour nous de répondre présent à la sollicitation de la MGP, pour offrir à un public aussi large que possible un accès facilité à cet évènement artistique désormais incontournable. », précise Sylvain Raifaud, Président du SAVM.

A propos de Velib' Métropole

Avec plus de 1500 stations réparties dans 70 communes de la Métropole du Grand Paris soit un territoire couvert de 500 km², Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses plus de 490 000 abonnés et ses 867 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris accompagne financièrement le développement du service.

En savoir plus > [Agemob.fr](http://agemob.fr)

A propos de La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 130 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr